Canton de Vaud
Commune de BEROLLE — Version pour enquête publique - Janvier 2023

Plan d'affectation communal

Approuvé par la Municipalité de Berolle

le 8 décembre 2022 — La Syndique: Fabienne Coderey — La Secrétaire: Sascha Badan

Soumis à l'enquête publique

du au — La Syndique: Fabienne Coderey — La Secrétaire: Sascha Badan

Adopté par le Conseil Général de Berolle dans sa séance

du — La Présidente: Fabienne Borlat — La Secrétaire: Justine Wyss

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : — La Cheffe du Département

ENTRE EN VIGUEUR LE

ABA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
0041 21 721 26 26

Plan établi sur la base des données cadastrales du 20.12.2022
Géodonnées © Etat de Vaud fournies par le bureau d'études :
Mosini et Carvalset SA,
Rue du Bourg 18
1147 Montricher

Certifié conforme selon l'art.12 RLATC par M. Daniel Mosini — Ingénieur géomètre breveté, le 21.12.2022

N° d'enquête publique

SECTEUR "VILLAGE" - 1:2'000

LEGENDE

NORD

ZONES A BÂTIR (15 LAT)

- Zone centrale 15 LAT - A
- Zone centrale 15 LAT - B
- Zone d'habitation de très faible densité 15 LAT
- Zone affectée à des besoins publics 15 LAT - A, B et C
- Zone de verdure 15 LAT
- Zone de desserte 15 LAT

ZONES AGRICOLES (16 LAT)

- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT

AUTRES ZONES (18 LAT)

- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT à titre indicatif (art. 1 RLVLFo)
- Aire forestière 18 LAT selon constatations du 19 octobre 2016 et du 17 mai 2022 (art. 24 LVLFo)
- Aire forestière sylvo-pastorale 18 LAT

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL - 1:7'000

LEGENDE

GENERALITES

- Limite communale
- Bâtiment existant
- Bâtiment souterrain
- Bâtiment projeté
- Couvert existant

CONTENUS SUPERPOSES

Protection des eaux

- Espace réservé aux eaux (ERE)
- Secteur "S" de protection des eaux

Patrimoine culturel

- Objet classé monument historique (MH)
- Objet inscrit à l'inventaire (INV)
- Objet noté 2 au recensement architectural
- Objet noté 3 au recensement architectural
- Objet noté 4 au recensement architectural

Patrimoine naturel - secteurs superposés 17 LAT

- Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT - 1, 2 et 3

Patrimoine naturel - autres périmètres superposés

- Périmètre du Parc naturel régional *"Jura vaudois"* (périmètre identique à celui de la limite communale)
- Périmètre inscrit à l'IFP (N°1022 *"Vallée de Joux et Haut-Jura vaudois")*
- Périmètre inscrit à l'IMNS (N°68 *"Creux d'Enfer de Druchaux"* et N°64 *"Région du Haut-Jura, du Noirmont, Mont-Roux, Au col du Mollendruz et Grand-Chardeve"*)

Mobilité et inventaires

- Itinéraire cyclable régional N°50 "Jurasüdfuss"
- Inventaire des chemins pédestres

Archéologie

- Région archéologique

Forêts

- Distance de 10 mètres à la lisière forestière
- Réserve forestière 18 LAT